

CA1
EA925
C12
#60/juil.'82
DOCS

Canada d'aujourd'hui

LIBRARY E A / BIBLIOTHÈQUE A E

3 5036 01029828 2



« Rapatriement » de la Constitution

Projets pour l'espace

Théâtre français à Ottawa

Rencontres franco-canadiennes

Granville Island, Vancouver



Trimestriel, Numéro 60, Juillet 1982

Canada d'aujourd'hui

Sommaire

Constitution	2
Projets pour l'espace	3
Granville Island	5
Journal	7
Théâtre français à Ottawa	11
Un chemin dans l'Arctique	13
Où va le marché du travail ?	14
Rencontres franco-canadiennes	15
Barbara Artman, photographe	16

Canada d'aujourd'hui
18 rue Vignon, 75009 Paris

Organe d'information des ambassades du Canada
Numéro 60. Juillet 1982. Seizième année.

Directeur : Jacques Bilodeau
Rédacteur en chef : Francis Curtill
Graphisme : Michel Tourtois

Le service de Canada d'aujourd'hui peut être fait gratuitement, sur demande. Nos lecteurs sont priés de signaler leurs changements d'adresse (avec code postal); joindre la dernière étiquette d'expédition.

Photos. *Canadian Press; Télésat Canada; Ron Vickers (Toronto); Spar Aerospace; John Fulker; Centre national des arts; Fernand Leclair (Ottawa); André Lecoz; Office national du film; Bob Cooper (Vancouver); Tom Bochsler (Hamilton); Conseil national de recherches; Presse Sports (Paris); Cavouk (Toronto); Films Cinétrie (Montréal); Centre culturel canadien (Paris); Musées nationaux du Canada; Centennial Museum, Vancouver; Musée des beaux-arts de Montréal; Robert Laffont (Paris).*

ISSN 0243-6612

Imprimé en France
sur du papier de fabrication canadienne.

« Rapatriement » de la Constitution

C'est le 17 avril dernier que la Constitution canadienne a été « rapatriée ». La « loi constitutionnelle de 1981 » n'est pas une Constitution nouvelle. L'Acte de l'Amérique du nord britannique, qui tenait lieu de Constitution et devient « loi constitutionnelle de 1867 », demeure en vigueur. Indépendant depuis 1931 en vertu du statut de Westminster, membre fondateur de l'Organisation des Nations unies, le Canada avait cependant, faute d'un accord entre le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux, toujours laissé au Parlement britannique le pouvoir d'amender la Constitution. En novembre 1981, le Canada est sorti de l'impasse lorsque le gouvernement fédéral et les gouvernements de neuf des dix provinces s'entendirent sur une formule d'amendement et sur une « charte des droits et libertés » destinée à être intégrée à la Constitution (1). Le Québec n'a pas pris part à l'accord.

La loi constitutionnelle de 1981 ajoute plusieurs éléments au texte de la Constitution : outre la charte des droits et libertés, la reconnaissance du « patrimoine multiculturel » du Canada, la confirmation des droits des Indiens et Inuit, la consécration du principe du partage des richesses entre provinces par le moyen de subventions fédérales (péréquation), la confirmation de la propriété provinciale des ressources naturelles, une procédure d'amendement assurant que toute modification du texte de la Constitution sera apportée au Canada même. Les droits et libertés inscrits dans la charte sont ceux que garantit en général une société libre. Ce sont les libertés fondamentales (liberté de croyance, de pensée, d'expression; liberté de la presse; liberté d'association et de réunion; liberté de conscience et de religion), les droits démocratiques (droit de vote; règles applicables à la durée du mandat de la Chambre des communes et des assemblées provinciales), droits de la personne (protection contre les fouilles, perquisitions ou saisies abusives; droit d'être informé dans les délais les plus brefs des motifs d'une arrestation ou d'une détention; droit de se faire représenter par un avocat).

Sur le plan des langues, que le Québec a allégué pour refuser son assentiment au

projet de rapatriement, la charte étend les droits actuels. L'égalité du français et de l'anglais comme langues officielles du Canada et quant à leur usage au Parlement et au sein du gouvernement, est désormais inscrite dans la Constitution. La charte apporte de nouvelles garanties en ce qui touche le droit à l'enseignement dans la langue de la minorité (l'anglais au Québec, le français dans les neuf autres provinces). Les Canadiens appelés à habiter dans une province où la langue qu'ils parlent est minoritaire pourront désormais faire instruire leurs enfants dans cette langue là où le nombre le



2 décembre 1981 : les députés libéraux applaudissent M. Pierre Elliott Trudeau après le vote de la résolution constitutionnelle par la Chambre des communes.

justifiera. La charte reconnaît le principe de la mobilité de la main-d'œuvre en posant que tout Canadien est libre de s'établir et de travailler partout au Canada. Les gouvernements provinciaux conservent cependant le droit d'appliquer des programmes en faveur de leurs résidents si le taux de chômage de la province est supérieur à la moyenne nationale.

Dans le discours qu'il a prononcé le 17 avril, en présence d'Elizabeth II, reine du Canada, au cours de la cérémonie de promulgation de la loi, M. Pierre Elliott Trudeau, premier ministre, a insisté sur les aspects humains du rapatriement de la Constitution. « La réforme constitutionnelle, a-t-il dit, n'est pas terminée. Les gouvernements se sont engagés à poursuivre la définition des droits des autochtones et ils doivent s'employer à renforcer la charte des droits et libertés. Ils doivent aussi s'efforcer de définir un meilleur partage des pouvoirs entre les deux ordres de gouvernement. Cette cérémonie ne marque pas la fin de nos efforts, mais le début d'une ère nouvelle ». ■

1. Sur les questions constitutionnelles, voir *Canada d'aujourd'hui*, juillet 1980, octobre 1980, janvier 1981, janvier 1982.

Projets pour l'espace

Vers le développement des systèmes à satellites

Dix ans à peine après le lancement d'Anik A-1, son premier satellite de communications, le Canada s'apprête à mettre sur orbite Anik D, un satellite d'avant-garde qui couvrira tout le territoire. Le lancement marquera à la fois un aboutissement et l'ouverture d'une nouvelle période d'intense activité dans le domaine spatial.

Le gouvernement canadien estime de longue date qu'il doit se faire l'artisan des moyens qui sont capables de favoriser l'utilisation des technologies de l'espace. Deux considérations l'inspirent : l'utilisation de l'es-

abordables. Même dans les secteurs où ce rôle ne lui incombe pas d'emblée, il est souvent de l'intérêt général que le gouvernement s'emploie à établir la viabilité technique et économique de nouveaux services et facilite ainsi l'introduction d'opérations commerciales avantageuses.

La stratégie du programme spatial tient compte de l'ouverture d'un vaste marché intérieur pour les systèmes à satellites, marché que l'on évalue à 1 milliard de dollars canadiens (environ 5 milliards de francs français) au cours des dix années qui viennent. Les systèmes Anik de Télésat Canada,

tence qui est essentielle à l'industrie canadienne pour la conception et la réalisation des sous-systèmes. C'est dans cet esprit qu'il a confié à Spar Aerospace, société qui emploie deux mille personnes en divers points du Canada, un rôle de chef de file qu'elle a déjà exercé avec le télémanipulateur de la navette Columbia (1). De nombreuses autres entreprises bénéficieront de sous-contracts, ce qui assurera la croissance d'une industrie spatiale implantée aussi bien en Colombie-Britannique et dans les provinces des Prairies qu'au Québec et dans l'Ontario.



Le satellite Anik D-1, qui sera lancé au mois d'août.

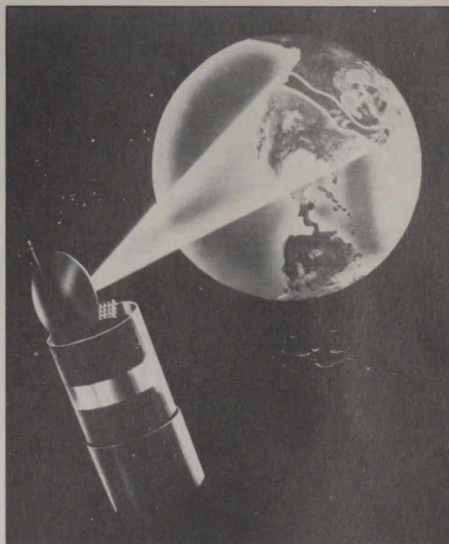
pace doit contribuer à la réalisation d'objectifs économiques, sociaux et culturels du pays; la création d'une forte industrie spatiale peut donner au Canada une place de choix sur un marché mondial en plein essor.

En raison de l'immensité du territoire, plus étendu que l'Europe entière, et de la dispersion de la population canadienne, de surcroît bilingue et multiculturelle, le satellite convient fort bien à la prestation de nombreux services essentiels. Puisque certains de ces services sont assurés par l'État, celui-ci a intérêt à mettre au point des moyens susceptibles de rendre les prestations plus efficaces à des prix

Anik D

Dernier-né de la série des satellites de communications Anik ouverte en 1972, Anik D est le plus élaboré et le plus puissant. Long de près de sept mètres (antenne déployée), d'un diamètre de plus de deux mètres, pesant 620 kilos, il offre vingt-quatre canaux pouvant servir à retransmettre 960 circuits téléphoniques ou 1 programme de télévision couleur chacun. Il est conçu pour être mis en orbite aussi bien par la navette spatiale Columbia que par une fusée à trois étages (Delta). Sa durée de service est estimée à huit ou dix ans. Deux exemplaires d'Anik D remplaceront le dernier satellite de la série Anik A lancé en 1975. Anik est un mot inuktituk (esquimau) qui signifie Frère.

société d'économie mixte, devront être remplacés au cours de cette période. On prévoit aussi que l'utilisation des satellites pour la télévision en direct connaîtra une grande expansion à l'échelle mondiale. Aussi le gouvernement s'est-il donné notamment pour objectifs de réaliser des programmes à forte teneur canadienne (cette teneur n'était que de 13 % pour les premiers Anik), de mettre au point des techniques nouvelles, d'obtenir des produits spéciaux, d'accéder dans le domaine des systèmes à une compé-



Anik C couvre la majeure partie du Canada habité.

Télécommunications. Dans le domaine des télécommunications, le programme comprend un projet (Msat) de démonstration de télécommunications pour "usagers mobiles" : navires, avions, véhicules et autres installations mobiles. Le projet serait surtout destiné aux régions rurales et aux régions éloignées, où les installations au sol sont ou insuffisantes ou inexistantes. Les activités d'exploitation des ressources naturelles (mines, hydrocarbures, forêts, etc.) et les pouvoirs publics fédéraux

1. Sur le télémanipulateur spatial, voir Canada d'aujourd'hui, avril 1982.

Projets pour l'espace

→ ou provinciaux seraient utilisateurs de cette technique. Une fois mis sur orbite, le système servirait à établir la viabilité des services en vue de mettre un réseau commercial en place

au cours de la décennie quatre-vingt-dix.

Le Canada continuera de participer à la conception et à la construction de Lsat, grande plate-forme orbi-

tales capable de transporter une large gamme de charges. Dans le domaine du développement des sous-systèmes, on relève le projet de nouveaux répondeurs pour le satellite de recherche et de sauvetage (Sarsat), la création de charges utiles supplémentaires pour Lsat et des travaux avancés sur les récepteurs orbitaux. Le Canada dispose déjà d'un système excellent pour capter les images du système américain Landsat et il se prépare à capter celles du satellite français Spot prévu pour 1984.

Téledétection. Encourager l'utilisation de satellites pour l'aménagement des ressources et la surveillance du territoire et de l'environnement, établir et tenir à jour des systèmes d'information, tels sont les objectifs en matière de téledétection. Plusieurs programmes y concourent.

C'est d'abord un projet de satellite radar (Radarsat) qui servira à établir



Une antenne de Télésat Canada sur la terrasse d'un immeuble de Toronto.

La principale station de Télésat Canada, au lac Cowichan (Colombie-Britannique).



Granville Island

*Dans le vieux port de Vancouver,
la réhabilitation d'une zone d'entrepôts.*

→
l'utilité d'un capteur dit à ouverture synthétique (Sar) dans le contrôle de l'étendue et de la dérive des glaces et dans l'aide à la surveillance de la pollution des mers et des ressources terrestres. Ce type de capteur serait d'un grand intérêt pour les opérations dans l'Arctique et dans les eaux territoriales car il donne des images à haute définition, ressemblant à des cartes, sans que les nuages, le brouillard ou l'obscurité constituent une gêne. A plus longue échéance, on envisage la construction et le lancement d'un satellite polaire qui en serait doté. Un centre d'information au sol amalgamerait les données qu'il fournirait avec celles qui proviendraient d'avions dotés de radars ainsi qu'avec les données environnementales et météorologiques et il en transmettrait la synthèse aux utilisateurs, par exemple les producteurs de pétrole et de gaz de l'Arctique. Ce satellite couvrirait les régions dangereuses pour la navigation, comme le passage du nord-ouest ou les côtes du Labrador (Terre-Neuve). Outre un projet visant à élaborer un système de traitement des données pour la correction de l'image obtenue par télédétection (projet Mosaïcs), les programmes portent sur le développement d'un système destiné à accueillir des informations d'ordre géographique, première phase d'un projet plus vaste (Topas) visant à intégrer les données obtenues par télédétection à d'autres données géographiques.

Sciences spatiales. Un important programme conjoint de sciences spatiales, annoncé il y a deux ans, est en cours avec la Nasa et il se poursuivra pendant de nombreuses années. De même, le Canada maintient sa participation au programme d'études générales de l'Agence spatiale européenne.

L'importance que le Canada attache à son programme spatial peut se mesurer au volume et à l'évolution des investissements consentis par le gouvernement fédéral en faveur des nombreux organismes qui sont maîtres d'œuvre. D'abord fixé à 343,7 millions de dollars canadiens (17 milliards de francs français) pour quatre années budgétaires (avril 1981-mars 1985), l'investissement global a été augmenté récemment de 38 p. 100, ce qui l'a porté à 475,8 millions de dollars (24 milliards de francs français). ■



A Vancouver, un quartier industriel abandonné datant du début du siècle, a été transformé en dix ans en l'un des ensembles construits les plus originaux de l'Amérique du Nord. Le nouveau quartier de False-Creek s'étend sur plus d'un kilomètre et demi. Il domine la mer, il est d'accès facile et il bénéficie d'une vue superbe sur le centre-ville et sur les montagnes environnantes.

Partie intégrante de False-Creek, l'île Granville est, avec ses théâtres, ses restaurants, ses boutiques, son école d'art dédiée au peintre Emily Carr, comme l'appendice culturel et commercial des quartiers résidentiels récemment construits au sud et à l'est. La rénovation de l'île est particulièrement intéressante du point de vue architectural, car elle est un exemple du parti que l'on peut tirer de vieilles structures industrielles. Plutôt, en effet, que de tout détruire et de reconstruire ensuite, ce qui conduit trop souvent à des ensembles urbains sans sensibilité, mornes, impersonnels, ressemblant à n'importe quel

ensemble, n'importe où dans le monde, on s'est attaché ici, dans la mesure du possible, à utiliser le vieux qui, traité de façon originale et inventive, devient l'un des éléments de l'ensemble et lui donne une âme parce que le passé n'a pas été supprimé mais intégré.

Le projet global de rénovation des anciens bâtiments et de restructuration de l'espace a été confié à l'architecte Norman Hotson, qui a tenu à conserver toutes les charpentes originales des vieux bâtiments, le plus souvent faites de bois massif. Le projet a été d'autre part conçu comme devant servir de guide aux divers architectes travaillant sur le chantier et non comme un cadre rigide comportant des règles trop strictes, cela afin de ne pas entraver leur apport créatif.

La structure même du nouveau quartier de l'île Granville s'adapte bien à l'espace disponible, mais on peut regretter que, bien que leurs proportions aient été définies en fonction des façades existantes et des fenêtres,

→

Granville Island

→ les bâtiments aient été conçus un par un, sans considération suffisante de leur lien avec les bâtiments voisins. Il en résulte un côté un peu disparate, un certain manque de cohérence.

Les effets de perspective sont remarquables. Du pont qui traverse l'île, la vue plongeante sur le port avec, au loin, le panorama de Vancouver, est saisissante. L'ensemble que forment le marché aux puces, la rue qui le borde, le marché au poisson et les arbres donne naissance à une modulation de l'espace qui est à la fois intéressante et agréable.



L'agencement de tuyaux et de poteaux en quadrillage le long des façades des immeubles, peints de couleurs vives, donne à l'île un cachet historique teinté de modernisme. C'est une trouvaille qui apporte de la cohésion aux parties disparates de ce tout architectural et aussi un élément de gaieté, encore accentué par la largeur des portes et des fenêtres ouvertes dans les façades.

L'école d'art Emily-Carr a été construite à partir de trois bâtiments désaffectés qui avaient servi d'entrepôts. On a pu garder presque intactes l'armature, les poutres et les colonnes de l'ancienne structure. La forme en dents de scie des toits a été conservée. Mais nulle trace de couleur vive ici, ni de décoration, rien qui fasse songer à l'art, qui s'y enseigne pourtant.

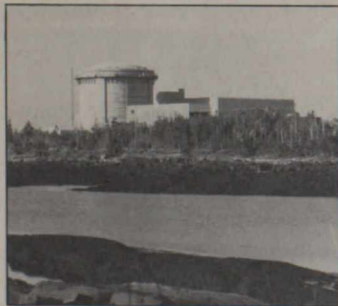
John Bringham, qui a conçu le projet de l'école, a pris le parti de créer une esthétique industrielle qui s'accorde bien avec le contexte mais dont le caractère est un peu déroutant en dépit de la passerelle centrale, qui laisse voir les étudiants au travail dans une "cour de sculptures", et des lucarnes pratiquées dans les dents des toits. L'image de l'école est celle d'une usine où le labeur aboutirait à l'œuvre d'art, image encore renforcée par la couleur des murs d'un blanc neutre et le bleu foncé des structures d'acier. Mais les escaliers métalliques à claire-voie, les colonnes, les tuyauteries apparentes sont remarquablement traités. Et l'établissement a coûté bien moins cher que s'il avait fallu le construire de toute pièce... ■

journal

TECHNIQUES

■ **Pisciculture.** Des chercheurs de l'université de Guelph (Ontario) étudient la possibilité de créer un élevage de crevettes à l'échelle commerciale. L'objectif consiste à élever les crustacés dans des eaux maintenues à des températures comprises entre 20 et 27 degrés. Seraient mis à profit les rejets d'eau chaude de la centrale nucléaire de Bruce, construite sur la façade orientale du lac Huron. La puissance de cette centrale, actuellement de 2980 mégawatts, passera dans peu d'années à 5980 mégawatts avec l'aménagement de quatre nouvelles unités de production.

■ **Energie nucléaire.** Après l'Ontario, le Nouveau-Brunswick est entré dans l'ère nucléaire avec une première centrale d'une puissance de 630 mégawatts. La centrale est construite à Point-Lepreau, sur la baie de Fundy et non loin de la capitale, Saint-Jean, principale agglomération urbaine de la province.



Point-Lepreau, Nouveau-Brunswick.

Son aménagement, qui a coûté un peu plus de 6 milliards de francs français, a demandé sept ans. Entre temps, les prévisions de consommation du Nouveau-Brunswick ont été révisées en baisse, de sorte que la province a conçu le projet de vendre aux États américains qui sont ses voisins, le Maine et le Massachusetts, la moitié de l'énergie qui sera produite par la centrale.

■ **Contre le feu.** Le Conseil national de recherches du Canada dispose maintenant, dans la région d'Ottawa, d'une station ultra-moderne d'études pyromé-

triques qui lui permet de réaliser des incendies expérimentaux. Un laboratoire et une tour d'expérimentation sont les pièces maîtresses de la station. Le laboratoire offre l'aspect d'un immense hangar métallique dont le plafond est à l'épreuve du feu. Le bâtiment est doté de ventilateurs géants et de bouches d'aération télécommandées et il



Station d'études pyrométriques.

comprend un réseau complexe de conduites d'eau et de gaz propane. On pourra y produire tous les types d'embrasement à l'abri du vent et de la température extérieure, y construire et y brûler sous observation des pièces d'habitation, des couloirs, des logements entiers et même des chambres d'hôpital en enfilade. Quant à la tour, il s'agit d'un bâtiment de dix étages où les chercheurs pourront observer, mesurer et maîtriser le développement des incendies en climat froid dans des immeubles de grande hauteur. Grâce à cet équipement très élaboré, le Conseil national de recherches peut étudier les aspects techniques de la propagation du feu, fléau qui fait chaque année de trop nombreuses victimes en Amérique du Nord.

SOCIÉTÉ

■ **Population.** A la date du dernier recensement décennal (3 juin 1981), le Canada comptait 24 105 000 habitants, chiffre en augmentation de près de 6 p. 100 sur celui de 1976 (recensement intermédiaire). Cette moyenne d'augmentation n'a cependant été atteinte par aucune des dix provinces canadiennes. En revanche, deux d'entre elles l'ont dépassée de beaucoup : la

population de la Colombie-Britannique a augmenté de 10 p. 100 et celle de l'Alberta de 20 p. 100.

	habitants
Ontario	8 551 700
Québec	6 377 500
Colombie-Brit.	2 716 300
Alberta	2 207 800
Manitoba	1 017 300
Saskatchewan	957 000
Nouvelle-Ecosse	837 800
Nouveau-Brunswick	688 900
Terre-Neuve	562 000
I. Prince-Edouard	121 300
Territ. Nord-Ouest	44 700
Yukon	22 700
Canada	24 105 000

Source : Statistique Canada, juin 1981.

Elections provinciales.

Deux des dix provinces canadiennes, Terre-Neuve et la Saskatchewan, ont renouvelé en avril dernier leurs assemblées législatives respectives. A Terre-Neuve (562 000 habitants), le premier ministre conservateur, M. Brian Peckford, avait provoqué des élections anticipées pour obtenir des électeurs un mandat clair en vue de ses négociations avec le gouvernement fédéral sur la question du statut des ressources du plateau continental. D'importants gisements de pétrole sont en effet à la veille d'être mis en exploitation au large des côtes de Terre-Neuve. Au pouvoir depuis plus de dix ans, le parti conservateur a encore accru sa majorité parlementaire : avec 55 p. 100 des suffrages, il a obtenu 44 sièges (au lieu de 37); l'assemblée provinciale compte 52 sièges. En Saskatchewan (957 000 habitants), le Parti conservateur a reconquis le pouvoir sur le Nouveau parti démocratique (social-démocrate) qui l'occupait depuis plus de dix ans : avec 54 p. 100 des suffrages, il a obtenu 57 sièges sur 64 (au lieu de 15 sièges sur 59). Le nouveau premier ministre conservateur, M. Grant Devine, avait fait campagne contre l'intervention croissante des pouvoirs publics dans les affaires économiques, en particulier contre la hausse des taxes sur l'essence (la Saskatchewan est l'une des deux provinces productrices de pétrole).

■ **Cour suprême.** Mme Bertha Wilson, juge à la cour d'appel de l'Ontario, a été nommée en mars dernier juge à la cour suprême du Canada. Elle est la première femme à accéder à cette fonction. Instituée en 1875, la Cour suprême comprend un juge en chef, appelé juge en chef du Canada, et huit juges puînés. Elle a juridiction d'appel, pour tout le Canada, en matière civile et pénale. Elle



Bertha Wilson.

doit aussi se prononcer sur les questions qui lui sont soumises par « le gouverneur en conseil », c'est-à-dire par le gouvernement. Elle peut enfin conseiller le Parlement fédéral sur les projets de loi qui lui sont renvoyés en vertu d'une ordonnance de l'une des deux chambres, la Chambre des communes et le Sénat.

■ **Wilfrid Pelletier,** disparu en avril dernier à l'âge de quarante-cinq ans, a joué un rôle majeur dans l'évolution de la



Wilfrid Pelletier.

musique au Canada, plus particulièrement au Québec, au cours des cinquante dernières années. Né à Montréal, il devint très jeune pianiste accompa-

gnateur puis chef d'orchestre. Il contribua à la fondation de la Société des concerts symphoniques de Montréal, qui devint l'Orchestre symphonique de Montréal, et de la Société de musique contemporaine du Québec. Il assura la création canadienne de *Pelléas et Mélisande* de Claude Debussy et de *Jeanne au bûcher* d'Arthur Honegger. Très familier des répertoires français et italien, Wilfrid Pelletier a inspiré pendant plusieurs décennies la vie musicale montréalaise. En 1963, il dirigea le concert d'ouverture de la grande salle de la Place des Arts, qui depuis porte son nom.

■ **Gilles Villeneuve**, qui a trouvé la mort en mai dernier au cours de la dernière séance d'essais du Grand Prix de Belgique, aura été l'un des plus brillants pilotes de formule 1. Né en 1952 à Berthierville (Québec), Villeneuve a participé d'abord à des courses de moto-neiges (champion d'Amérique



Gilles Villeneuve

du Nord en 1971). En 1977, il débute en formule 1 au Grand Prix de Grande-Bretagne dans l'écurie McLaren. Il court ensuite pour Ferrari. En 1978, il remporte six épreuves, dont le Grand Prix de Montréal, sa première victoire. En 1979, il gagne les grands prix d'Afrique du Sud, de Long-Beach (Californie) et de Watkins-Glenns (New-York), victoires qui lui valent le titre d'« athlète de l'année » attribué par les rédacteurs sportifs de la presse canadienne. En 1981, il avait remporté le Grand Prix de Monaco et celui d'Espagne.

IMAGES

■ **Films sur la presse.** Jacques Godbout est surtout connu par ses romans, dont le célèbre « Salut, Galarneau ». Son œuvre cinématographique est, elle aussi, importante. Le récent festival international du film et de la presse de Strasbourg lui a rendu hommage dans le cadre de sa section « Avenir de la presse » en présentant trois de ses courts métrages. « Feu l'objectivité » est le plus direct. Des journalistes parlementaires de la « tribune de la presse » de l'Assemblée nationale du Québec s'interrogent sur leur métier et se remettent en question en explorant les conséquences de leur appartenance linguistique sur l'objectivité de leurs témoignages. « Derrière l'image » pose le problème de l'objectivité à partir d'une étude de cas : le journal télévisé. Le réalisateur exprime la grandeur et les faiblesses de cette institution. En rappelant sa popularité, sa puissance culturelle, il rend percutant l'exposé de ses lacunes : simplification et laminage de l'information, « vedettariat » et publicité, désintérêt progressif du spectateur par surabondance de nouvelles présentées comme sensationnelles. Le troisième film, « Distorsion », introduit le point de vue du tiers-monde sur le phénomène de l'information. Ici, Jacques Godbout a travaillé avec Florian Sauvageau. Les deux réalisateurs ont interviewé des journalistes africains en stage au Québec. Ces derniers condamnent l'ethnocentrisme parfois primaire de la presse occidentale et réclament une objectivité « véritable » qui tiendrait compte des différences culturelles. *Vu au Festival international du film et de la presse, Strasbourg.*

■ **« Le petit pays ».** Les mains d'une femme jettent un œuf dont la chute ouvre le pays des rêves. Un couple de jeunes gens, où l'on reconnaît Julie Vincent et Claude Laroche, pénètre avec ses valises dans une pièce vide, abandonnée depuis longtemps. Un cagibi attendant laisse ses trésors à découvert. Les deux

amoureux pillent la caverne aux objets et décoorent leur nouveau royaume. Ils s'installent comme dans un œuf, s'abritant dans des plantes, toujours plus envahissantes. « Le petit pays » est une sorte d'expérience initiatique aux sources de la création. Terre, humidité, chaleur moite se lient



Claude Laroche.

intimement au couple. A côté de ce laboratoire étrange, de l'autre côté du mur, s'agit d'un ivrogne (Philippe Robidas) qui, peu à peu, perce et déchire la cloison. Quand, lassé de sa torpeur de serre, le couple s'enfuit vers l'air libre, le solitaire traverse le mur pour trouver un jardin dénudé et venteux. Premier film de fiction de Bertrand Langlois, « le Petit pays » a obtenu le prix de la critique québécoise pour le meilleur court métrage de fiction (Semaine du cinéma québécois). *Vu à la délégation générale du Québec, Paris.*

■ **Miyuki Tanobé.** Ses tableaux optimistes, aux couleurs gaies, saisissent dans tous leurs détails les scènes familières de la vie québécoise. D'origine japonaise, ce peintre se consacre en effet à sa société d'adoption, le Canada, où il vit depuis plusieurs années. Amoureuse des ambiances chaleureuses, Miyuki Tanobé peuple ses œuvres de lieux animés, de foules joyeuses où cent visages joufflus vous sourient, roses de plaisir. Le court métrage d'Ian Rankin fait entrer dans l'intimité de son atelier et de sa vie, mettant en valeur la fonction de témoin de son œuvre. L'artiste vous emmène à travers le vieux Montréal et chez elle, à la campagne, où toute réunion de famille ou d'amis est sujette à une observation attendrie. Un rapide résumé de ses œuvres, juxtaposées aux

scènes réelles dont elle s'est inspirée, fait revivre son cheminement, des tableaux sans personnages à ceux d'aujourd'hui où elle se révèle un observateur attentif et minutieux. Le regard de Miyuki Tanobé saisit la vie la plus colorée et la plus menacée de la société canadienne. Peintre de l'éphémère, elle fixe des coutumes et des lieux qui tendent à se transformer, voire à disparaître. *Vu au Centre culturel canadien, Paris; produit par l'Office national du film du Canada.*

■ **« C'est surtout pas de l'amour »** raconte la recherche de deux femmes, la réalisatrice B. Shen Klein, et une stripteaseuse, Linda Tracey, sur la pornographie au Canada. L'originalité du film réside dans la confrontation de leurs points de vue et de leurs attitudes. Tour à tour journalistes, « voyeuses », actrices, elles emmènent le spectateur dans les multiples « boîtes » où, entre vidéos et théâtre pornographique, elles découvrent une femme toujours avilie et dégradée, mais souvent consentante, comme Linda Tracey elle-même. Interrogée, Kate Millet,



Linda Tracey avec une journaliste.

féministe bien connue, pleure sa consternation. Un psychologue, Edouard Donnerstein, tente d'expliquer le phénomène porno, tandis que les « travailleurs » du sexe, qu'ils soient acteurs, producteurs, photographes ou peintres, se justifient au nom du plaisir, de la beauté ou de l'indifférence. Au bout de leur voyage, les deux femmes retrouvent l'évidence : au-delà des mots et des petits plaisirs prospère un commerce fructueux. *Vu au quatrième Festival du film de femmes, Sceaux; produit par l'Office national du film du Canada.*

■ **Pierre Boogaerts.** *Série écran : ciels de rues, New York 1978/1979*, une œuvre très élaborée, illustre la conception de l'artiste selon laquelle l'appareil photographique déforme le monde polymorphe pour le former à son image. « La photographie, dit Pierre Boogaerts, cache plus de réalité qu'elle n'en montre : le cadrage est éclipse ». La réalité ne pouvant être saisie qu'à travers les écrans qui lui donnent forme - connaissances, technologie, travail, architecture ou appareil photographique - "faire voir" pour le photographe sera aussi "cacher", regarder ce qui empêche de voir en même temps que ce qui peut être vu. Le travail de Pierre Boogaerts consiste à utiliser l'inversion photographique pour faire apparaître ces écrans qui « truquent le regard ». *Ciels de rues, New York*, qui appartient à la série écran, comprend plusieurs pièces, verticales, en T ou en X, composées chacune de sept à douze photos réalisées dans les rues de Manhattan, juxtaposées ou partiellement superposées et montées sur un panneau. *Vu au Centre culturel canadien, Paris.*

■ **Films sur la danse.** « For the Love of Dance » montre plusieurs compagnies canadiennes, saisies dans leur activité quotidienne : répétitions, représentations, sueurs et sourires. Le regard se pose à la fois sur les danseurs et sur les techniciens. A côté de grandes compagnies comme les « Grands ballets canadiens », le « Ballet national du Canada » ou le « Royal Winnipeg Ballet », il y a des troupes plus expérimentales,



« For the Love of Dance ».

comme la « Winnipeg Contemporary Dance Company », le « Groupe de la place Royale » et l'« Anna Wyman Dance ». Le film insiste à la fois sur la beauté du spectacle et sur la difficulté physique, artistique et psychologique du métier de danseur. Aucun des interviewés n'est une

«étoile». La plupart d'entre eux ne le seront jamais et ne paraissent même pas le souhaiter. Le film est un hommage à ceux qui acceptent de vivre difficilement d'un art souvent ingrat. Le même aspect éprouvant de la danse apparaît dans « Karen Kaïn, ballerine ». Cette Canadienne, danseuse-étoile des ballets de Marseille, parle de son angoisse, de ce qui la tue et la fait vivre, de la nécessité de danser. On la voit répéter et interpréter « Carmen » sur une chorégraphie de Roland Petit, travailler avec Frank Scott, maître de ballet du « Ballet national du Canada », et jouer « le Mandarin merveilleux » sur la musique de Bela Bartok. *Vu au Centre culturel canadien, Paris; produit par l'Office national du film du Canada.*

■ **« Les Dompteurs de vent ».** Les moulins à vent qui se dressent le long du Saint-Laurent ont cessé il y a une quarantaine d'années, après deux siècles d'activité, leurs bons et loyaux services. Les minoteries modernes en ont eu raison. Il n'y a donc plus aujourd'hui, au Québec, qu'une vingtaine de moulins à vent, et leurs ailes sont immobiles. André Gladu, qui avait consacré un court métrage à celui de l'île Perrot, aborde cette fois-ci le métier du meunier. Pour mener sa recherche à bien, il est retourné en France, lieu de naissance de la meunerie québécoise. Ce sont en effet les moulins de bois du Poitou, de Normandie ou d'Ile-de-France qui, aux dix-septième et dix-huitième siècles, ont servi de modèles aux charpentiers de Nouvelle-France. Face au vent, les techniques sont restées semblables. Le réalisateur a donc découvert dans la Beauce française deux meuniers encore au travail qui ont joint leur voix à celle des retraités de l'île aux Coudres pour témoigner d'un métier difficile et subtil. La structure délicate du moulin doit suivre le vent afin de le maîtriser. Silence, bourrasques, calme plat : le meunier est comme le marin. *Produit en association par l'Office national du film, Radio-Canada et Radio-Québec.*

■ **« La Fiction nucléaire ».** Jean Chabot s'interroge sur l'énergie nucléaire, dont l'intérêt économique est réel, mais dont le coût social lui paraît trop élevé pour le Québec. Son film est construit sur le principe de la table-ronde, où s'affrontent les pour et les contre. Des documents d'archives et des reportages (sur la centrale nucléaire de Gentilly, sur l'équipement hydro-électrique de la baie James) illustrent la confrontation. Cependant, le ton est rapidement donné : Chabot ne veut pas du nucléaire pour le Québec. Celui-ci, dit-il, n'en a aucun besoin. Il est déjà le premier producteur d'électricité du monde par habitant et il vend même ses surplus aux provinces voisines et aux États américains limitrophes. L'accroissement de la production ne profiterait guère qu'aux États-Unis : pourquoi faire supporter aux Québécois les risques d'une entreprise dont les avantages financiers ne peuvent pas être considérés comme équivalents ? A ceux qui rappellent les pannes d'électricité du passé, le réalisateur répond : manipulation. « Ils vont t'organiser une fiction fantastique... pour te faire croire que tu en as besoin ». Il accuse les pouvoirs publics de vendre la terre et l'avenir des hommes aux puissances financières et réclame une « démocratie plus effective ». *Vu au Centre culturel canadien, Paris; production de l'Office national du film du Canada.*

SPECTACLES

■ **L'« Arété Mime Troupe ».** Trois grands gaillards en colants proposent un spectacle tonique où le mime n'est qu'une des facettes d'un jeu d'expressions multiples. Au cours de sketches nombreux, Randy Birch, Kevin McKendrick et Don Spino recourent aussi bien à la pantomime traditionnelle, aux clowneries et aux acrobaties qu'à l'art épuré de Marcel Marceau. Leur but ? Rendre la réalité en amusant le plus possible. Sur cette base, les trois compères ont pris le parti de faire la nique à l'imagerie traditionnelle. A partir d'un scénario très simple,

ils élaborent une gestuelle remarquable et construisent de petites satires moqueuses, percutantes, mais jamais féroces. Ce cher Tarzan n'est plus qu'un pauvre hère. Roméo n'attend plus Juliette : il monte la chercher, lui donne deux gifles et utilise les méthodes de l'homme de Néanderthal pour l'emmener au logis. On rit beaucoup devant les mimiques des passionnés de flipper et autres jeux électriques du "parc d'attractions". Créé il y a six ans à Calgary, l'« Arété Mime Troupe » a participé aux festivals du mime de Strasbourg et de Paris. *Vu au Centre culturel canadien, Paris.*

LANGUES

■ **Liaison terminologique Canada-France.** La première liaison transatlantique permanente avec la banque de terminologie du gouvernement canadien a été inaugurée en janvier dernier par M. Francis Fox, ministre fédéral des communications. Un terminal installé dans les locaux du Centre culturel canadien (5 rue de Constantine, Paris 7, tél. (1) 551.35.73) permet un échange instantané avec cette banque bilingue (anglais-français, français-anglais) qui possède déjà six cent mille fiches. Puisant dans les ressources de son Bureau des traductions et tirant profit des recherches effectuées par l'uni-



De gauche à droite, M. Jean-Pierre Chevènement, ministre d'État, ministre de la recherche et de la technologie, et M. Francis Fox, ministre canadien des communications, à l'inauguration de la liaison terminologique Canada - France.

versité de Montréal, le gouvernement canadien s'est donné un outil efficace. Il les met au service des organismes qui s'intéressent à la terminologie dans ses rapports avec l'anglais et le français.

ARTS

■ **La baie James.** L'artiste Rainer Wittenborn et l'écrivain Claus Biegert ont mené une enquête sur les habitants, la faune, la flore et l'écologie du territoire de la baie James, site d'intenses travaux d'équipement hydro-électrique du gouvernement québécois. A l'exemple des peintres topographes du siècle dernier, ils ont parcouru le territoire munis des moyens traditionnels - pinceau, plume, crayon - mais aussi de techniques plus neuves, photographie, bandes sonores et magnétoscopiques. Wittenborn a divisé son sujet en trois thèmes - la nature, les hommes, le projet - qui sont traités par des textes, des interviews, des notes, des feuilles de route, des esquisses et dessins, des photographies. Divers matériaux rapportés de là-bas, fourrures, lichens et plantes classés dans un immense herbier, pièces artisanales, viennent étayer les trois thèmes, le tout formant un immense "collage visuel" sur le Nord. *Vu au Musée des beaux-arts, Montréal.*

■ **L'art canadien de la nature.**

Le Musée national des sciences naturelles et la Fédération canadienne de la nature, organisme privé, ont organisé ensemble pour la première fois une exposition internationale de peinture



Robert Bateman, *Mouettes.*

sur la faune et la flore canadiennes. Cette exposition présente une trentaine d'œuvres (aquarelles, gouaches, détrempe à l'œuf, huile) exécutées par treize artistes canadiens ayant en commun la passion de la

nature et une grande maîtrise technique. Peinture réaliste, disciplinée et minutieuse, qui privilégie, selon le tempérament et les intérêts de l'artiste, la qualité de la lumière - l'effet, par exemple, de la lumière et de l'ombre sur le plumage d'un oiseau - ou le dessin, la netteté des contours, la fermeté des lignes, la précision du détail étant alors particulièrement soignée. *Vu au Centre culturel canadien, Paris.*

■ **Guido Molinari.** Loin d'être pour lui de simples exercices, les dessins et aquarelles ont joué un rôle essentiel dans le processus créateur de Molinari. C'est dans des dessins exécutés entre 1953 et 1959 que la nature de son art s'est principalement exprimée. Pendant les six années qui ont suivi, Molinari s'est consacré à la peinture, pour reprendre le dessin à la fin des



Guido Molinari
Pinceau et encre sur carton.

années soixante et au milieu des années soixante-dix, périodes significatives car elles ont vu naître de nouvelles tendances dans les tableaux de l'artiste. *Vu au Musée des beaux-arts de Montréal.*

■ **Art indien.** Le Centennial Museum de Vancouver a fait, grâce à une subvention du ministère fédéral des communications (environ 390 000 francs français), l'acquisition d'un remarquable haut de coiffure des Indiens Tsimshian. L'œuvre, qui mesure 17,5 centimètres de haut, en bois peint, est très représentative de l'art des Indiens de la côte du Pacifique du siècle dernier. Selon les ethnologues, elle

donne en outre des renseignements précieux sur les cérémonies traditionnelles des Tsimshian. Réalisée en 1850, elle appartenait depuis 1910 à un musée des Etats-Unis. Elle a figuré à l'exposition « Chefs-d'œuvre des arts indiens et esquimaux du Canada » présentée à Paris, au Musée de l'homme, en 1969.



Haut de coiffure (Indiens Tsimshian).

LIVRES

■ **Jos-Phydime Michaud : « Kamouraska, de mémoire ».** Le livre n'a rien du roman folklorique. Ce n'est pas non plus une autobiographie, mais plutôt l'étude de son milieu d'origine faite par un homme de quarante-cinq ans qui, toute sa vie, a cherché à comprendre pourquoi il était pauvre, pourquoi il le resterait. Kamouraska n'est pourtant pas un mauvais endroit. Situé sur le Saint-Laurent, large ici de vingt kilomètres, en aval de Québec, le village a été longtemps lié au cabotage des "goélettes". Les Michaud y possèdent un lopin de terre depuis 1695. Au gré des héritages et des rachats, la famille change de "rang" (stratification de colonisation). En 1934, Jos-Phydime doit vendre pour payer ses dettes : il part pour Montréal et devient ouvrier. Son long récit fait découvrir la vie quotidienne des paysans pauvres jusqu'à la deuxième guerre mondiale. La description s'ordonne autour de quelques grands thèmes : les relations familiales (le mariage, la "rente", la mort), les travaux agricoles, les loisirs (les veillées, les "tours"), le pouvoir (l'Eglise, les partis). Le témoignage, très sobre, très "factuel", ne peut faire craindre l'affabulation. C'est un écho, bien récrit, de la tradi-

tion orale. *Jos-Phydime Michaud « Kamouraska, de mémoire », 267 pages, François Maspero.*

■ **Margaret Atwood.** Dans un recoin du Musée de paléontologie et d'histoire naturelle, Lesje tente de comprendre sa vie et celle des autres, plus complexes que celle des monstres antédiluviens. Elle est l'amie de Nate, brave indécis, un ancien avocat devenu artisan, toujours à court d'argent. Nate est l'époux effacé d'Elizabeth, forte et désespérée, dont il a deux enfants. A travers la relation de ces trois personnages, Margaret Atwood décrit l'échec d'un libéralisme conjugal mal vécu. Reprenant le thème inusable du ménage à trois, elle démonte l'arsenal des prétextes et des faux principes qui ne servent qu'à masquer une scène familiale désolée. Nate et Elizabeth parlent, semble-t-il, ouvertement de leurs maîtresses ou amants. Leur "libération" n'est en fait qu'un écran construit par Elizabeth. Entre Chris et son mari, dont elle contrôle les liaisons, elle reproduit le règne de sa tante, qu'elle exècre. A la mort de Chris, qui se tue par refus de jouer le jeu, Elizabeth s'effondre. « La Vie avant l'homme » montre la lutte du couple et de Lesje, principale rivale d'Elizabeth, pour retrou-



Margaret Atwood.

ver un équilibre et peut-être le goût du bonheur. Chacun poursuit sa route en solitaire. L'auteur tresse un entrelac subtil de monologues qui dessinent peu à peu un univers quasi concentrationnaire. Publié en 1979, le roman a obtenu un grand succès aux Etats-Unis et a donné à Margaret Atwood, Canadienne anglophone, une place de premier plan parmi les écrivains anglo-saxons. *Margaret Atwood, « la Vie avant l'homme », traduction de Marianne Véron, 322 pages, Robert Laffont.*

Théâtre français à Ottawa

La saison au Centre national des arts : de Sophocle à Raymond Queneau.

Le Centre national des arts à Ottawa a été ouvert en 1969 au cœur même de la ville. Il n'avait pas seulement pour mission d'être un foyer d'animation culturelle pour la région de la capitale nationale, mais aussi et surtout de faire vivre la culture canadienne sous son double apport français et anglais et de la rendre plus familière aux Canadiens. Consacré aux arts d'interprétation, le Centre s'est assuré le concours de troupes professionnelles qui, à chaque saison, jouent des pièces d'expression française et des pièces d'expression anglaise. Une compagnie permanente d'expression française qui comprend une douzaine de comédiens produit une partie des spectacles en alternance avec d'autres compagnies, comme celle du Théâtre du nouveau monde, de Montréal.

Le Centre national des arts dispose de deux très belles salles de théâtre. L'une, de neuf cents places, est aménagée pour qu'on puisse passer du théâtre traditionnel au théâtre grec ou élizabéthain, ou bien aux pièces contemporaines. L'autre, le Studio, qui se prête à toutes les utilisations possibles, offre trois cents places et est plutôt réservée aux pièces de jeunes metteurs en scène ou aux pièces expérimentales.

La multiplication des contacts avec le public, en particulier les sondages après spectacle, ont permis de mieux connaître les goûts et les désirs des spectateurs. Plus encore que les précédentes, la saison 1981-1982 a été placée sous le signe de la variété des styles et de l'équilibre des genres par M. Jean Herbiet, directeur artistique du théâtre français lorsque la programmation a été établie (1). On en jugera par notre compte rendu.

Broue, qui a d'abord pris l'affiche en septembre dernier, est une pièce québécoise contemporaine qui s'ins-



Le Centre national des arts, au bord du canal Rideau.



Louise Dussault dans Moman.

crit dans la lignée du théâtre populaire. En neuf scènes, elle nous plonge au cœur de ce qui fut une institution au Québec, les tavernes, et de la "faune" qu'on y rencontre. Miroir grossissant, tragi-comédie qui fait fuser un rire un peu jaune.

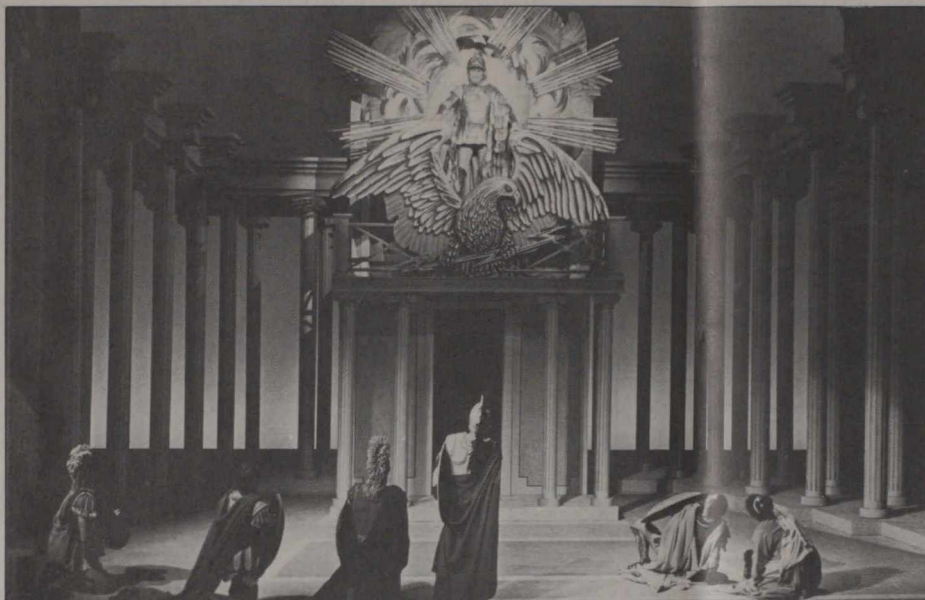
Le Songe, d'August Strindberg, dans une adaptation de Jean Herbiet, a été présenté en octobre-novembre au Studio. La mise en scène, très dépouillée, fait appel à des marionnettes à visage de masque, animées par des manipulateurs. Un "jeu de rêve" traité d'une façon très originale, où tout est possible, où plus rien n'est invraisemblable.

Amphitryon, de Molière, coproduction du théâtre français du Centre et du Théâtre du nouveau monde, mis en scène par Jean Gascon, l'une des figures de proue du théâtre canadien, est un retour aux sources vers l'humour et la cocasserie.

Avec *Moman*, de Louise Dussault, donné au Studio en janvier dernier, on assiste à une extraordinaire performance d'actrice. Louise Dussault tient en effet seule la scène pendant deux heures, racontant un incident qu'elle a vécu avec ses jumelles de trois ans lors d'un voyage en autocar de Montréal à Nicolet et jouant tous les personnages de l'histoire, son propre rôle comme celui des usagers de la ligne.

1. M. Herbiet est, depuis octobre 1981, directeur du Centre culturel canadien de Paris. Il a été pendant douze ans directeur du théâtre français au Centre national des arts; André Brassard lui a succédé.

Théâtre français à Ottawa



Amphitryon, de Molière, mis en scène par Jean Gascon.

Les deux dernières pièces de la saison, une adaptation de *l'Homme-Éléphant*, de Bernard Pomerance, dont le film qu'on en a tiré est encore présent à l'esprit de chacun, et *l'Œdipe Roi* de Sophocle mis en scène par Jean Gascon, témoignent à leur tour du souci d'alternance cher au théâtre français du Centre. Mais le vieux Sophocle est si actuel que Jean Gascon a situé l'action dans un Etat contemporain.

Le théâtre français du Centre effectue aussi des tournées partout où se

trouve la moindre communauté canadienne de langue française. Sa troupe de tournée, « l'Hexagone », créée en 1972, offre des spectacles aux enfants des écoles francophones et aux étudiants des premières années d'université.

Au Salon du Centre national des arts, une charmante pièce lambrissée de bois qui peut recevoir une centaine de personnes, le Théâtre français a inauguré sa saison de « Théâtre-Midi », en novembre dernier, avec les

Germain Houde et Paul Savoie dans *l'Homme-Éléphant*, de Bernard Pomerance.



Exercices de style de Raymond Queneau. « Théâtre-Midi » est une formule qui connaît un vif succès : on présente une pièce d'une heure environ, à laquelle on assiste en croquant le casse-croûte qu'on a apporté ou acheté sur place. Sans doute *Exercices de style* est un texte fait pour être lu, mais, en ayant l'idée de mettre en scène quatre comédiens, Jean-Claude Legal a « habillé » en pièce fort divertissante soixante des quatre-vingt-dix-neuf variations stylistiques écrites avec brio et jubilation par Queneau sur la même histoire, celle d'un mauvais coucheur un peu ridicule bousculé dans un autobus parisien et rencontré un peu plus tard dans la rue en compagnie d'un camarade. En février, ce sont deux courtes pièces de Michel Tremblay, l'auteur des *Belles-Sœurs*, qui ont été présentées dans le cadre de « Théâtre-Midi » : *Berthe* raconte l'histoire d'une caissière minable qui avait rêvé de devenir une star et *Sur-*



Gilles Provost dans *Exercices de style*, de Raymond Queneau.

prise, *Surprise* est une conversation téléphonique délirante et farfelue entre trois femmes au foyer, pour qui le téléphone est le mode de communication par excellence.

Enfin le théâtre français donne au Salon des lectures publiques. En janvier, ce fut une lecture du *Cercle de craie caucasien* de Bertold Brecht, en mars celle d'un texte d'un jeune universitaire québécois, Michel-Marc Bouchard, *les Porteurs d'eau*. ■

Un chemin dans l'Arctique

Des relevés hydrographiques serviront à baliser un chenal pour les superpétroliers.

Il y a maintenant une dizaine d'années que des gisements d'hydrocarbures ont été découverts en différents points de l'Arctique canadien, en particulier dans la mer de Beaufort. L'exploitation commerciale du gaz et du pétrole qu'ils renferment devrait commencer en 1985. En outre, d'importants gisements de plomb, de zinc et de fer ont été décelés. Pour transporter ces richesses de l'Arctique vers le Sud qui les utilisera, il faut pouvoir compter sur des passages de navigation qui soient sûrs.

L'objectif premier de l'*Hudson*, navire océanographique de recherche, dans le périple de neuf mois qu'il a effectué l'année dernière autour de l'Amérique du Nord et de l'Amérique centrale, était de déterminer le tracé d'un chenal pour les superpétroliers à grand tirant d'eau dans les eaux de la mer de Beaufort. Cette région est en effet encombrée de monticules de glace sous-marins dénommés couramment pingos qui constituent un sérieux danger pour la navigation parce qu'ils effleurent la surface de l'eau (1).

Bien que la mer de Beaufort ait été cartographiée au début des années 70, un grand nombre de ces monticules de glace n'ayant pu être détectés par les méthodes ordinaires de sondage vertical n'apparaissent pas sur les documents. Ces élévations, qui parsèment un fond marin par ailleurs uni, atteignent 400 mètres de diamètre à la base et ont une hauteur d'une trentaine de mètres. Elles culminent de 23 à 49 mètres sous la surface de l'eau. La mission de l'*Hudson*, dans son étape de la mer de Beaufort, était à la fois d'établir des levés et d'obtenir un maximum de données sur le développement et la répartition des pingos dans les eaux septentrionales.



Soleil de minuit dans le haut Arctique.



L'Hudson, navire de recherches océanographiques.

L'expédition a permis de recueillir d'importantes informations sur ces pingos. Les hydrographes à bord de l'*Hudson* ont réalisé un programme de levés, le plus automatisé jamais mis sur pied au Canada, portant sur un peu plus de la moitié du couloir de navigation qui mesure 10 milles de large et environ 170 milles marins de long. Les géologues de l'expédition ont étudié l'origine et la nature des pingos ainsi que les autres caractéristiques du fond de la mer. Quand le résultat des analyses sera connu, les

spécialistes seront en mesure d'indiquer l'emplacement de ces accidents sous-marins et de dire si leur présence peut menacer la sécurité des navires. L'*Hudson* a été choisi pour cette expédition autour d'une partie du continent américain - outre sa mission dans l'ouest de l'Arctique, il a effectué des recherches sur les côtes orientales et occidentales du Canada et sur les côtes d'Amérique centrale situées sur son itinéraire - parce qu'il est l'un des deux navires de la flottille du ministère fédéral des pêches et des océans qui soient équipés pour un travail poussé dans l'Arctique. Jaugeant 4 734 tonnes, mesurant 89 mètres de long, l'*Hudson* est le plus grand navire océanographique canadien. Il est équipé de six laboratoires ultramodernes et possède son propre centre de traitement des données. Il est attaché à l'Institut océanographique de Bedford, à Dartmouth (Nouvelle-Ecosse), organisme fédéral qui compte parmi les principaux centres de recherche du monde spécialisés dans les sciences de la mer. ■

1. Pingo, nom esquimau synonyme d'hydro-laccolithe (masse de roches éruptives intercalée entre deux couches de roches sédimentaires).

Où va le marché du travail ?

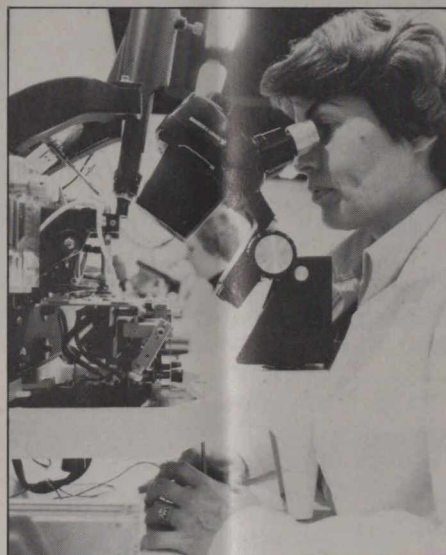
Le « grand tournant » vers la spécialisation de la main-d'œuvre.

Le marché canadien du travail connaîtra d'importants changements au cours de la décennie 80 (1). Alors qu'à la fin des années 70 le taux de croissance annuel de la population active était de plus de 3 p. 100, il sera d'un peu moins de 2 p. 100 à la fin des années 80. Compte tenu du potentiel économique du Canada, il devrait donc y avoir assez de nouveaux emplois pour absorber la croissance de la population active et réduire le chômage. Ce serait cependant ne considérer que l'aspect quantitatif des choses. Or il se trouve que la composition de cette croissance subira aussi des changements marqués : l'apport des jeunes diminuera, devenant même négatif, tandis que celui des femmes adultes continuera d'augmenter pour atteindre 70 p. 100 de la croissance totale de la population active. Quant à la population autochtone (Indiens et Inuit) en âge de travailler, elle croîtra rapidement, au point de représenter plus de 20 p. 100 de la croissance de la population active dans les provinces des Prairies.

Les nouveaux travailleurs auront sans doute de la difficulté à trouver un emploi. Il y aura en effet d'importants glissements de la demande d'un secteur à l'autre, cette réorientation étant dictée par l'évolution de la croissance sectorielle et régionale. Il y aura ainsi plus de débouchés dans les industries minières, dans la production des biens d'équipement, dans les activités liées aux techniques de pointe, en particulier les communications et la diffusion de l'information, mais moins d'emplois, surtout pour les travailleurs peu qualifiés, dans les industries de transformation qui utilisent les technologies courantes, comme l'automobile. La demande sera aussi nettement ralentie dans le secteur des services.

Cette évolution place le Canada dans une situation paradoxale. Il faut

dra à son industrie un nombre croissant de travailleurs hautement spécialisés. Or la majeure partie de la population active qui arrivera sur le marché du travail aura une formation limitée ou trop générale. Les femmes se sont vu refuser des possibilités de formation dans de nombreuses industries. La génération issue de la poussée démographique de l'après-guerre, quoique très scolarisée, est relativement peu spécialisée, car l'enseignement a beaucoup plus insisté, au



Les débouchés s'accroîtront dans des activités liées aux techniques de pointe.

cours des vingt dernières années, sur la formation générale que sur les compétences techniques. On risque donc de se retrouver avec des milliers de jeunes actifs ne possédant pas les compétences qui seront recherchées dans les années qui viennent. Il y aura globalement plus de diplômés universitaires que l'on en demandera, mais, parmi eux, il y aura pénurie dans certains secteurs : on manquera, par exemple, d'ingénieurs.

L'évolution du marché du travail dans les dix ans qui viennent aura aussi des répercussions sur le plan régional. Au cours des années 80, beaucoup plus de travailleurs que par le passé devront se déplacer pour trouver un emploi et un nombre important

d'entre eux devront suivre des cours de recyclage pour ne pas se laisser distancer par la technologie moderne. Les industries de croissance s'établiront, pour une bonne part, dans trois des provinces de l'ouest (Saskatchewan, Alberta, Colombie-Britannique) et ce sera dans ces provinces que la demande globale de main-d'œuvre sera la plus forte. En même temps, dans le centre et dans l'est, les offres d'emploi tendront à fléchir en dehors des grandes villes tandis que la demande sera relativement forte dans les grandes agglomérations.

Face à ces modifications, il ne faut pas hésiter, selon M. Lloyd Axworthy, ministre de la main-d'œuvre et de l'immigration, à opérer une refonte importante des structures. Le gouvernement fédéral, après consultation des gouvernements provinciaux, des employeurs, des syndicats et d'organismes du secteur privé, et avec leur concours, devra élaborer de nouvelles orientations. Il faudra, en particulier, réorganiser les systèmes actuels d'enseignement et de formation et les axer davantage sur l'acquisition de compétences techniques de haut niveau. Il faudra veiller à ce que les femmes puissent acquérir ces compétences et avoir accès à toute la gamme des professions offertes par les divers secteurs. Il faudra adopter des mesures spéciales au titre de la formation industrielle, afin de permettre aux autochtones d'avoir accès à un plus grand nombre de professions. Ne serait-il pas en effet tragique que, dans l'ouest, où la demande de main-d'œuvre sera forte pendant toute la décennie et où il y a une forte concentration d'autochtones, on ne soit pas en mesure de faire appel à une population active jeune, pleine de vigueur et prête à travailler dans la région? Il faudra offrir de meilleurs services de soutien et plus de possibilités de recyclage aux travailleurs appelés à s'adapter à un changement d'emploi. Dans ce contexte, la diffusion d'une information adéquate sur le marché du travail est primordiale. ■

1. Notre article s'inspire du rapport du groupe de travail constitué à la demande du ministre de l'emploi et de l'immigration, M. Lloyd Axworthy, rapport publié sous le titre « Sommes-nous prêts à changer? ».

Rencontres franco-canadiennes

Plusieurs personnalités françaises se sont rendues au Canada en avril dernier, soit en voyage officiel, soit à d'autres titres.

M. Pierre Mauroy, premier ministre, a fait un voyage qui l'a conduit successivement à Ottawa, à Toronto, au Nouveau-Brunswick et au Québec. Partout, le premier ministre a mis l'accent à la fois sur les liens particuliers qui unissent les Français aux Canadiens francophones et, aspect plus neuf des relations entre les deux

de l'île Melville, dans l'Arctique, où la France pourrait fournir la technique de liquéfaction du gaz et peut-être des méthaniers brise-glace. Dans le domaine scientifique, le gouvernement canadien souhaite partager son savoir-faire en matière d'énergies nouvelles. Le Canada aimerait aussi voir la Régie Renault étendre les activités au Canada de sa filiale American Motors.

Au cours de la visite du premier ministre français, deux accords ont été signés. En premier lieu, l'Hydro-

technologie, informatique et télématique, contrôle de la qualité des produits industriels, recherche technologique au profit des petites et moyennes entreprises, bourses et stages.

Au début du mois d'avril, M. Michel Jobert, ministre d'État, ministre du commerce extérieur, avait fait au Canada une visite officielle au cours de laquelle il avait présidé la délégation française à la réunion de la Commission économique France-Canada. La France n'est que le huitième partenaire du Canada (après les États-Unis, le Japon, le Royaume-Uni, le Venezuela, l'Allemagne fédérale, l'Arabie saoudite et l'Union soviétique). En 1981, le montant des ventes canadiennes à la France (4,86 milliards de francs français) a baissé de 2,3 p. 100 alors que les achats de produits fran-



A Vancouver, M. François Mitterrand et M. Pierre Elliott Trudeau (18 avril). A Ottawa, M. Pierre Mauroy et le premier ministre du Canada (21 avril).

pays, sur les perspectives de développement économique. Au terme des premiers entretiens, M. Pierre Elliott Trudeau, premier ministre du Canada, a d'ailleurs dit : « Il me semble que nous accédons de part et d'autre à une vision moins romantique et plus réaliste de ce que les deux pays sont vraiment l'un pour l'autre ».

On sait que les relations commerciales entre la France et le Canada se situent à un niveau modeste, puisque chacun des deux pays consacre à l'autre quelque 0,7 p. 100 de ses échanges globaux. M. Mauroy a envisagé d'en tripler le montant pour le porter à 2 p. 100 des échanges. Parmi les dossiers étudiés au cours de la visite de M. Mauroy, on peut citer celui de l'Airbus A-320, projet qui associerait le Canada aux quatre pays européens groupés dans Airbus Industrie, le développement du gaz naturel

Québec, société publique, a signé avec la société nationale Pechiney-Ugine-Kuhlmann un contrat de fourniture d'électricité pour alimenter l'aluminerie que celle-ci envisage de construire à Bécancour (Québec); les premiers kilowattheures pourraient être livrés dans quatre ans. En second lieu, M. Mauroy a annoncé la conclusion d'un accord pour la diffusion au Nouveau-Brunswick, province à forte minorité francophone, de deux mille cinq cents heures par an d'émissions de la télévision française. Le premier ministre a confirmé que la France continuerait d'apporter son aide à « l'Évangéline », de Moncton, seul quotidien de langue française dans les provinces maritimes du Canada.

Dans le cadre de la coopération scientifique et technique franco-québécoise, on relève des accords dans plusieurs domaines : recherches en bio-

çais par le Canada (4,2 milliards de francs français) ont augmenté de 10,2 p. 100. La commission économique a fait le point sur l'ensemble des dossiers en cours dans le domaine des échanges : projet pilote de l'Arctique, Airbus A-320, développement d'une industrie canadienne de l'hélicoptère, implantation de Pechiney-Ugine-Kuhlmann, envoi de missions pour l'étude des possibilités de coopération dans les secteurs de la robotique industrielle, des matériels d'extraction minière, du traitement du charbon, développement en France de la construction de maisons à ossature de bois, coopération en matière de transports ferroviaires (TGV) et urbains. Avant de se rendre à Ottawa, M. Jobert avait été reçu dans les provinces de l'Alberta et de l'Ontario où il avait eu des entretiens avec les premiers ministres. ■



Barbara Astman, photographe

L'abolition des limites.



L'une des onze compositions intitulées Red/Rouge (1980).

Passionnée par les possibilités que donne la photographie au polaroid, qu'elle met au service d'une sensibilité abrupte très contemporaine mais très personnelle, Barbara Astman, artiste canadienne de Toronto, née à New-York en 1950, a exposé pour la première fois à Paris au printemps dernier. Le public français, un peu bousculé mais avec enthousiasme, a découvert en cette jeune photographe inconnue en Europe un tempérament et une maîtrise (1).

L'œuvre majeure présentée à l'exposition était une série de onze compositions photographiques en rouge inti-

tulée *Red/Rouge* (1980). On l'avait accompagnée de deux œuvres datant de 1978 et 1979, sans doute pour que l'on puisse mesurer à la fois le chemin parcouru en deux ans et la continuité et l'approfondissement de la recherche.

Visual narrative series (1978), composée de six photographies de l'artiste prises au polaroid et disposées en deux rangées sous lesquelles un texte narratif concis s'inscrit dans la structure esthétique et thématique de l'œuvre, nous place au plan du récit et de l'individuel, mais pourtant le personnage particulier prend figure de la femme en général et l'on pressent déjà le travail qui va tendre à l'effacement des frontières figure/fond (l'impression du tissu qui forme le "fond" est, à la dimension du motif

floral près, celle de la robe du modèle).

Avec l'autoportrait, *Untitled: I was thinking about you* (1979), la composition, devenue beaucoup plus rigoureuse, s'impose par sa puissance et sa concentration. L'intégration des différents éléments qui construisent l'image n'est pas encore poussée à son terme, mais elle préfigure le "constructivisme sensuel" vers lequel va se diriger Barbara Astman, où le personnage humain se dépersonnalise pour prendre une valeur universelle et symbolique comme les objets usuels qui meublent avec lui l'espace.

La série *Red/Rouge* (1980) représente, comme le note Karyn Allen dans la préface du catalogue de l'exposition, « une avancée sur plusieurs plans : symbolisme, contenu, forme ». L'artiste, vêtue de noir, le visage coupé au-dessous des yeux, pose de face. Sur le fond noir en continuité avec le vêtement, des objets d'usage courant peints en rouge vif flottent comme en contrepoint. Le fond et la forme sont interchangeable et chacun des éléments de la composition peut être réinterprété et réorganisé à l'infini. Ainsi le contexte se transforme dans un espace où les limites sont abolies et la femme apparaît tantôt comme le personnage central de l'œuvre, mime ou somnambule utilisant des objets usuels à des fins inhabituelles, comme dans un rêve, tantôt désintégrée, coupée en morceaux qui flottent au milieu des autres objets, le corps presque tout entier absorbé par le fond noir devenu "prégnant".

Dans une atmosphère étrange, lourde et implacable, à laquelle le rouge intensifié par la proximité du noir apporte quelque chose d'inquiétant, les objets sont détournés de leur usage courant, nos habitudes privées de leur signification ou devenues aberrantes et nous-mêmes avons perdu notre identité. Tout est remis en question. Jeu? Théâtre? Rituel? Célébration? Menace? La grandeur nature des photos engage le spectateur et renforce encore l'impression troublante qu'il ressent. ■

1. Barbara Astman, Centre culturel canadien, 12 mars/18 avril.